



# Importance de la première ligne, deuxième ligne et plaidoyer au service TEF

Décembre 2024

  
CIRÉ

## SOMMAIRE

Introduction	3
Activités de première ligne : aide directe aux personnes étrangères	4
Service de deuxième ligne : formation des professionnel·les	4
Plaidoyer et sensibilisation	5
Impact global et sociétal	5
Défis et perspectives : réflexion critique	6
Conclusion	6

Écrit par Olivier Beernaert

Éditrice responsable : Sotieta Ngo - tous droits réservés - CIRÉ asbl 2024 - cire.be

## INTRODUCTION

Un service d'aide aux équivalences de diplômes se révèle particulièrement essentiel pour les personnes étrangères qui cherchent à valoriser en Belgique leurs compétences et leurs expériences acquises à l'étranger. Ce service ne vise pas uniquement à répondre à des besoins individuels, mais joue un rôle clé dans la lutte contre les inégalités structurelles. En ce sens, il peut être perçu comme un levier pour l'émancipation sociale, tout en contribuant à une transformation des perceptions et des politiques publiques en faveur d'une société plus inclusive et équitable. Afin d'optimiser son efficacité, le CIRÉ a décidé d'articuler ce service autour de trois axes : les activités de première ligne en contact direct avec les personnes étrangères qui ont besoin d'informations; un service de deuxième ligne pour former les professionnel·les; et des activités de plaidoyer pour défendre les droits des personnes concernées. Cette analyse explore l'importance, les bénéfices et les défis de cette structure tripartite, en l'inscrivant dans une perspective critique de citoyenneté et de transformation sociale.

## ACTIVITÉS DE PREMIÈRE LIGNE : AIDE DIRECTE AUX PERSONNES ÉTRANGÈRES

Les activités de première ligne consistent à fournir un soutien direct aux personnes étrangères. Ce soutien inclut l'information, l'orientation et l'accompagnement dans les démarches d'équivalence de diplômes. En plaçant la personne étrangère au centre, ces activités visent à surmonter les barrières administratives et linguistiques, qui sont souvent des manifestations concrètes des inégalités structurelles auxquelles ces personnes sont confrontées.

L'accès à une information claire et compréhensible, par le biais de séances d'information destinées aux demandeur-euses d'emploi et aux primo-arrivant-es, est essentiel pour garantir l'égalité des chances. En offrant un accompagnement personnalisé, le CIRÉ permet de prendre en compte les parcours variés qui dépendent, non seulement des pays d'origine, mais aussi des différences de traitement systémique dans les procédures d'équivalence de diplômes. Cet accompagnement ne se limite pas à une simple aide administrative : il vise à autonomiser les personnes en leur fournissant les outils pour comprendre et naviguer dans les complexités du système. Cela représente un pas vers leur émancipation sociale, leur permettant de mieux maîtriser leur propre parcours.

De plus, en facilitant l'intégration socio-professionnelle, ce service contribue à la reconnaissance des compétences des personnes étrangères et à leur inclusion dans le marché du travail. Cela représente un enjeu majeur pour leur autonomie financière et leur citoyenneté active, car l'accès à un emploi valorisant permet non seulement de subvenir à leurs besoins, mais aussi de participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle de la société, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance.

## SERVICE DE DEUXIÈME LIGNE : FORMATION DES PROFESSIONNEL·LES

Le service de deuxième ligne vise à former les professionnel·les du monde institutionnel et associatif (CPAS, Missions locales, Actiris, Bureau d'accueil pour primo-arrivant-es...) afin qu'ils puissent mieux assister les personnes étrangères dans leurs démarches. Cette dimension revêt une importance particulière dans une perspective d'éducation permanente, car elle permet de créer un réseau de solidarité professionnelle et de diffuser des pratiques égalitaires au sein des institutions.

En formant ces professionnel·les, le CIRÉ contribue à la démocratisation de l'accès à l'information. En effet, les personnes formées sont mieux équipées pour offrir un soutien éclairé et uniformisé aux personnes étrangères, garantissant ainsi une assistance de qualité, quel que soit le lieu où elles sollicitent de l'aide. Cette standardisation des pratiques ne vise pas à uniformiser les réponses, mais à assurer une égalité de traitement et à réduire les disparités dans l'accès aux services. Le fait de maintenir une veille constante sur les évolutions légales et administratives permet d'éviter que les inégalités soient renforcées par un manque de connaissance, ou des pratiques obsolètes.

Les formations offrent aussi un espace de coopération et d'échange entre les différents acteurs du secteur associatif et institutionnel. Elles encouragent la création de synergies et de réseaux de solidarité, qui sont essentiels pour favoriser le partage des bonnes pratiques et la mise en place de stratégies communes en faveur de l'inclusion des personnes étrangères. Cela permet aussi de remettre en question les pratiques institutionnelles parfois rigides et de promouvoir une transformation progressive du système.

## PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

Les activités de plaidoyer sont un aspect central du service du CIRÉ. Elles visent à influencer les politiques publiques et à sensibiliser les décideur-euses et le grand public aux réalités que vivent les personnes étrangères dans leurs démarches de reconnaissance de diplômes. Il s'agit ici d'une action profondément politique, car elle vise à remettre en question les normes dominantes qui structurent l'accès au marché du travail et à l'éducation en Belgique.

Le plaidoyer permet d'interpeller les décideur-euses par le biais de conférences, de rapports et de campagnes de sensibilisation, mettant en lumière les obstacles systémiques qui freinent l'intégration des personnes étrangères. En plaidant pour des réformes, le CIRÉ adopte une approche engagée, visant à transformer le cadre législatif et institutionnel pour rendre les procédures d'équivalence plus accessibles et transparentes.

La création de réseaux de soutien entre les institutions éducatives, les employeur-euses et les organismes gouvernementaux renforce cette dynamique. En valorisant les compétences et les qualifications des personnes étrangères, le plaidoyer contribue à un changement de perception, ce qui est essentiel pour bâtir une société plus inclusive. Cela dépasse la simple reconnaissance des diplômes : c'est une réflexion sur la manière dont la société valorise ou dévalorise certaines compétences en fonction de l'origine sociale ou nationale.

## IMPACT GLOBAL ET SOCIÉTAL

La structure tripartite de ce service (aide directe, formation et plaidoyer) crée un écosystème intégré qui permet d'aborder les enjeux d'intégration sous plusieurs angles. Cette complémentarité des actions permet d'offrir une réponse complète aux besoins des personnes étrangères, tout en agissant sur les causes systémiques des inégalités qu'elles subissent. En intervenant sur le terrain et dans les institutions, ce service contribue à un changement social progressif.

Ce modèle ne bénéficie pas uniquement aux personnes directement concernées, mais à l'ensemble de la société. En facilitant l'intégration des personnes étrangères, le CIRÉ contribue à l'enrichissement du marché du travail par des compétences et des perspectives nouvelles. Cela favorise également la cohésion sociale, en réduisant les inégalités et en promouvant une société où chaque personne peut contribuer pleinement au développement collectif.

En renforçant les synergies entre les trois niveaux d'intervention, l'association crée de multiples points de contact avec une variété d'acteur-rices, depuis les bénéficiaires jusqu'aux décideur-euses politiques. Cela permet de renforcer le réseau de partenaires institutionnels et associatifs et de multiplier les collaborations en vue de promouvoir des réformes. Ces interactions dynamiques contribuent à un cercle vertueux de changement, où chaque niveau d'intervention soutient l'autre pour créer des solutions plus justes et inclusives. Cependant, pour que cet écosystème atteigne pleinement ses objectifs, il est nécessaire que les personnes étrangères ne soient pas uniquement des bénéficiaires passives de ces actions, mais qu'elles deviennent aussi des actrices de leur propre émancipation.

## DÉFIS ET PERSPECTIVES : RÉFLEXION CRITIQUE

Le modèle tripartite du service présente de nombreux avantages, mais il soulève aussi des questions sur la manière dont ces activités peuvent s'inscrire dans une transformation systémique plus large. Par exemple, les tensions entre l'assistance immédiate et l'autonomisation à long terme des bénéficiaires posent la question de savoir comment passer d'un soutien individuel à une mobilisation collective. L'accompagnement direct, bien qu'essentiel, pourrait bénéficier d'une approche qui favorise davantage la participation des personnes concernées dans les actions de plaidoyer, afin de les inclure dans la transformation des politiques publiques qui les affectent.

Enfin, l'accent mis sur la formation des professionnel·les et sur le plaidoyer soulève la question du rôle politique des associations dans la sphère publique. Le CIRÉ n'agit pas uniquement comme un médiateur entre les individus et l'État et peut, à travers ses activités, questionner et contester les structures de pouvoir qui produisent ces inégalités.

## CONCLUSION

En adoptant une approche tripartite combinant aide directe, formation des professionnel·les et plaidoyer, le service d'aide aux équivalences de diplômes du CIRÉ s'inscrit dans une dynamique d'éducation permanente visant à transformer les inégalités structurelles et à favoriser l'émancipation sociale des personnes étrangères. Cette structure permet de répondre aux besoins immédiats des personnes, tout en renforçant les capacités des professionnel·les et en influençant les politiques publiques, pour créer une société plus inclusive et équitable.

Cependant, pour que cette démarche aboutisse pleinement à une transformation sociale, il est essentiel de poursuivre une réflexion critique sur la manière dont le service peut dépasser le simple soutien individuel, pour encourager une mobilisation collective.

En somme, bien que des défis existent, les bénéfices d'une telle structure dépassent largement les obstacles. En intégrant des dimensions éducatives, participatives et engagées, ce service contribue à déconstruire les discriminations et à renforcer l'idée que chacun·e peut jouer un rôle actif dans la construction d'une société plus juste.



## Coordination et Initiatives pour Réfugié·es et Étranger·ères

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste réunissant des organisations aussi diversifiées que des services sociaux d'aide aux demandeur·euses d'asile, des organisations syndicales, des services d'éducation permanente et des organisations internationales. L'objectif poursuivi est de réfléchir et d'agir de façon concertée sur des questions liées à la problématique des demandeur·euses d'asile, des réfugié·es et des étranger·ères.

CIRÉ asbl

rue du Vivier, 80-82 | B-1050 Bruxelles

t +32 2 629 77 10 | f +32 2 629 77 33

cire.be - cire@cire.be

 Votre soutien compte ! Faites un don

IBAN : BE91 7865 8774 1976 - BIC : GKCCBEBB

### Les organisations membres

Aide aux personnes déplacées (APD)	Interrégionale wallonne FGTB
Amnesty international	Jesuit refugee service – Belgium (JRS)
Association pour le droit des étrangers (ADDE)	Médecins du Monde
BePax	Mentor Jeunes
Cap migrants	Mentor-Escale
Caritas international	Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)
Centre d'éducation populaire André Genot (CEPAG)	Mouvement ouvrier chrétien (MOC)
Centre social protestant	L'Olivier 1996
Centre des Immigrés Namur-Luxembourg (CINL)	Le monde des possibles
Convivium	Présence et action culturelles (PAC)
Croix-Rouge francophone de Belgique (département accueil des demandeurs d'asile)	Point d'appui
CSC Bruxelles-Hal-Vilvorde	Service social des Solidarités (SESO)
CSC Nationale	Service social juif (SSJ)
Équipes populaires	Union des Progressistes Juifs de Belgique (UPJB)
FGTB Bruxelles	